

Chers parents,  
Chers élèves,

Face au caractère inédit de la rentrée scolaire prochaine, il convient de vous informer des modalités qui seront mises en place.

Ainsi, sauf avis contraire des autorités d'ici le 1<sup>er</sup> septembre, le début de l'année s'organisera en « code jaune ».

Sur le plan de l'organisation générale, cela signifie que

- tous les élèves seront présents ;
- l'obligation scolaire sera pleinement rétablie ;
- la semaine de 5 jours sera la norme ;
- les activités en dehors de l'école sont suspendues (sauf les stages) ;
- les réunions s'organisent dans le respect des règles en vigueur dans la société en général ;
- le restaurant scolaire sera ouvert (les élèves mangent avec les membres de leur classe);
- l'hygiène des mains est renforcée ;
- la distance physique d'1m50 est maintenue dans tous les contacts ;
- le masque (chaque élève apporte deux masques par jour) est porté si la distance physique d'1m50 ne peut être respectée ;
- l'enseignant porte un masque lorsqu'il parle à voix haute ;
- le masque peut être enlevé temporairement si l'état de santé l'exige, pendant les pauses et les activités sportives ;
- **L'internat** accueillera les élèves dans le respect des règles sanitaires en vigueur (hygiène des mains, port du masque, distanciation sociale...)

Sur le plan de l'encadrement pédagogique, dès le début de l'année, les enseignants auront pour mission d'adapter leur programme de cours en fonction des manquements résultant de l'absence de matières vues lors de la fin de l'année scolaire dernière.

Convaincus de l'intérêt que vous accorderez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Chers parents, chers élèves mes meilleures salutations.

Olivier Crucifix,

Directeur.

